

Non aux suppressions d'emploi

Imposons une négociation nationale

Battons-nous pour l'information et la presse

Les salariés, dans nombre de titres, sont menacés directement de licenciements immédiats et brutaux, sans accompagnement social autre que le décor de « plans de départ volontaire ». En fait de défense de l'information et de passage au numérique, les propriétaires des titres profitent de l'aubaine. L'ANI « flexibilité » CFTD-Patronat-Gouvernement a été transposé en loi courant juin. Et cette loi offre aux directions la possibilité de prendre toutes les décisions unilatérales concernant l'emploi, le temps de travail, la mobilité, les salaires et les acquis sociaux.

La vague de licenciements préparée par les patrons de presse ? La menace d'une vis sans fin, de restructurations permanentes, de concentrations.

- Les titres où sont pratiqués des licenciements massifs sont menacés d'absorption, voire de disparition.
- Toutes les catégories de personnel sont touchées.
- Les patrons n'acceptent de négociations que sur leur préalable ou leur diktat de licenciements massifs. Le recours au tribunal de commerce devient systématique.
- Malgré la défaite de Sarkozy dans les urnes – présidentielle et législatives –, sa politique continue de s'appliquer dans la presse. Les propositions syndicales, partout avancées, ne sont jamais écoutées. Seul compte le point de vue des banquiers et des grands industriels, maîtres de la presse.

Il n'y a pas d'autre alternative... que l'action

Les syndicats de la Filpac CGT n'acceptent pas que soient détruits des centaines d'emplois, dans les groupes Hersant, Journaux du Midi, Centre France, Ouest France...

Ils ne tolèrent pas que des titres de presse disparaissent, comme *Le Pays*, suivant le sort de *France Soir* et de *La Tribune*.

La dignité des salariés qui ont fait la presse depuis des années vaut mieux qu'un chèque tiré sur les crédits de la guerre sociale que mènent les patrons.

Les syndicats de la Filpac CGT refusent la politique de la peur et de la division que mènent les employeurs dans la presse.

Ils appellent à l'unité la plus large au service de l'emploi de toutes et tous, de la survie des titres et de l'information pluraliste.

Les syndicats de la Filpac CGT, inscrivant leur mobilisation dans la durée, appellent à amplifier la résistance à l'offensive libérale dans la presse.

Pour l'heure, les syndicats de la Filpac CGT proposent à tous les salariés de réunir ensemble les conditions d'un mouvement national pour la défense de tous les titres de presse et de leurs emplois.

Les objectifs ?

Suspension immédiate des licenciements programmés, notamment dans le groupe Hersant, Sud Ouest, Ouest France, Centre France ;

Intervention du gouvernement pour organiser une négociation nationale portant sur l'avenir de l'information et de ses emplois ;

Négociation nationale avec tous les groupes concernés portant sur les sociétés d'information, d'impression et de distribution de la presse ;

Abrogation du décret Sarkozy qui applique la méthode du FMI aux aides à la presse ;

Mise en débat public d'une loi sur la liberté de l'information, son indépendance, son pluralisme, et la transparence totale sur l'utilisation des aides publiques.

Fédération des travailleurs
des Industries du Livre,
du Papier et de
la Communication CGT

263, rue de Paris
case 426
93514 Montreuil cedex
Téléphone : 01 55 82 85 74
Fax : 01 55 82 85 67
filpac@filpac-cgt.fr
www.filpac-cgt.fr
Facebook : filpaccgt
Twitter : @Filpaccgt



Ce n'est pas défendre l'information que de prévoir plus de 1 000 licenciements et ébranler l'avenir des titres

Ce que prétendent faire les patrons de presse, c'est détruire des centaines d'emplois. Pour masquer leurs erreurs stratégiques, ils coordonnent une vague de licenciements sans précédent :

La distribution de la presse connaît une vague de destruction d'emplois sans précédent qui ne s'arrête pas.

Les titres de presse nationale poussent aux départs pendant qu'ils mettent en cause les règles sociales.

Nice Matin, Corse Matin, La Provence, ballottés entre Tapie, l'exilé fiscal Hersant, sont frappés d'un plan de destruction de centaines d'emplois et d'incertitude du lendemain.

Sud Ouest, du groupe GSO comprenant **Midi libre** et **La Dépêche du Midi**, passe d'un plan de départ volontaire de plus de 100 personnes à une remise en cause globale des effectifs et des salaires.

Midi libre – la menace pèse sur une centaine d'emplois.

Centre France (La Montagne – Clermont-Ferrand, **la NRCO** – Tours...) annonce pour début novembre un vaste projet de casse d'emploi.

Ouest France, sous le décor de plans de départs réputés volontaires, prépare de façon coordonnée une réduction des effectifs.

Le Pays, journal de la Franche Comté, vient de disparaître le 1^{er} octobre, noyé dans un autre quotidien du propriétaire, le Crédit Mutuel. Et dire que la banque à qui parler se présente comme le sauveur de la presse !

Le Nouvel Observateur et **L'Express** annoncent des « plans de départs volontaires ».

Plans de départs volontaires et ruptures conventionnelles sont les autres noms des licenciements.

C'est pourquoi la Filpac CGT s'y oppose.

Les lois de 2008 (rupture conventionnelle) et 2013 (flexibilité), transpositions des ANI Medef-Gouvernement-CFDT, ont effacé les garanties sociales, en particulier celles encadrant le licenciement collectif afin de le déguiser en transaction individuelle. La multiplication actuelle des PDV révèle leur nature, une vague permanente de dégraissage de l'effectif salarié.

Les délégués de la Filpac CGT disent aux salariés, tentés par l'inscription sur les listes de PDV du fait des nombreux dégâts collatéraux de ces lois, que l'appartenance à un salariat solidaire, collectivement uni et organisé vaut dans tous les cas mieux que l'enfer du chômage, de la destitution des droits sociaux, de l'incertitude de la précarité.

Les délégués de la Filpac CGT répondent aux patrons, qui exigent des uns un travail de nuit et du dimanche payé au rabais, mais qui refusent aux jeunes l'accès au travail, et qui imposent aux autres des séquences de chômage de plus en plus lourdes : « Nous revendiquons un travail décent pour tous, stable et rémunéré correctement. »

Pour un tel travail, le fondement des lois sociales doit être reconstitué. Desserrer l'étau des lois de 2008 et 2013, c'est mettre en œuvre une telle démarche revendicative, qui repose sur un dialogue permanent avec les salariés dont l'avis est sollicité en permanence.